

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS

(reconnue d'utilité publique)

membres

L'A.B.F. comprend des **membres titulaires** (les bibliothécaires de profession), des **membres adhérents** (les personnes s'intéressant aux bibliothèques ou y exerçant une partie de leurs activités) et des **membres associés** (personnes morales, bibliothèques et organismes publics et privés).

organisation

L'A.B.F. est divisée en **sections spécialisées** : section de la Bibliothèque nationale, section des Bibliothèques universitaires, section des bibliothèques spécialisées (qui comporte plusieurs sous-sections), section des bibliothèques publiques enfin (qui comporte également des sous-sections).

Sur le plan local, les membres de l'association se réunissent en **groupes régionaux**.

Les membres de l'A.B.F. sont appelés à s'inscrire dans une section et un groupe, mais gardent la possibilité d'assister aux activités des autres sections et groupes.

activités

L'A.B.F. organise des réunions où sont présentées des communications intéressant chacune des sections, des **visites-conférences** des bibliothèques de divers organismes publics et privés et des grandes expositions, particulièrement celles de la Bibliothèque nationale, des **journées d'études**, un **Congrès annuel**.

Elle met sur pied des **groupes de travail** chaque fois qu'une question particulière demande une étude approfondie : conservation, informatique, etc.

La Section des Bibliothèques publiques de l'A.B.F. organise à Paris un **cours de formation professionnelle** destiné au personnel des petites bibliothèques. Ce cours est sanctionné par un examen et les candidats admis reçoivent un diplôme. Certains groupes régionaux organisent un enseignement semblable.

Le Secrétariat répond aux demandes de renseignements sur les divers aspects de la profession.

publications

L'A.B.F. publie un **Bulletin d'informations** trimestriel, imprimé, qui contient des articles de fond, des nouvelles de bibliothèques, l'indication des textes administratifs et réglementaires, des notices sur la vie de l'Association. Elle publie à des dates irrégulières une collection, « **Documents A.B.F.** », où sont publiés notamment les actes de ses congrès, ainsi qu'un **Annuaire** de ses membres. La section des bibliothèques publiques publie, entre autres, un cours professionnel.